

Sujet: Fil d'actualités numéro 22, mars 2014.

De : "> Rédaction du Fil d'actualités (par Internet, dépôt 20214-63-0-0000000066@sbr31.net)" <hcb@hautconseildesbiotechnologies.fr>

Date : Wed, 5 Mar 2014 12:26:11 +0100 (CET)

Pour : Madame Annette Molet <annette.molet@hautconseildesbiotechnologies.fr>



Mars 2014, n° 22

L'actualité est particulièrement riche en ce moment sur les sujets en lien avec les biotechnologies végétales. Votre *Fil d'actualités* est donc plus long que d'habitude... Bonne lecture!

Le sénateur PS de l'Aveyron Alain Fauconnier a déposé le 4 février une proposition de loi visant à interdire la culture du maïs GM Mon810 en France. Cette proposition de loi n'a pas pu être examinée en séance le 17 février, une motion d'irrecevabilité ayant obtenu une majorité de voix. Le lendemain, le député PS de Seine-Saint-Denis Bruno Leroux a déposé une proposition de loi identique à l'Assemblée nationale. Elle sera débattue le 10 avril.

[*pour en savoir plus...*](#)

[*ainsi que ce lien...*](#)

[*et celui-ci...*](#)

Les députés ont adopté des amendements qui conduisent à exclure les semences de ferme de la proposition de loi destinée à renforcer la lutte contre la contrefaçon. L'actuelle liste des 21 espèces végétales pour laquelle la production de semences de ferme est autorisée (à certaines conditions) devrait être étendue à une quinzaine d'autres espèces.

[*pour en savoir plus...*](#)

Le Ministère chargé de l'agriculture a lancé une consultation publique sur l'arrêté qu'il envisage de prendre pour interdire les semis de maïs GM MON810.

Certains agriculteurs espèrent que les délais nécessaires pour qu'une mesure d'interdiction soit prise leur permettront de semer du maïs GM.

Les Ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture déclarent néanmoins que tout sera mis en œuvre pour éviter le semis de maïs GM cette année encore.

[*pour en savoir plus...*](#)

[*ainsi que ce lien...*](#)

[*et celui-ci...*](#)

En Australie, un agriculteur ayant perdu sa certification « bio » à cause d'une pollinisation croisée par des plantes GM de son voisin intente une action en justice destinée à obtenir réparation du préjudice et à interdire la plantation de PGM près de son exploitation.

[*pour en savoir plus...*](#)

[*ainsi que ce lien...*](#)

D'ici à 2023, les États membres de l'UE doivent réduire l'impact environnemental des pesticides. Les chercheurs de l'Université agronomique de Wageningen (Pays-Bas) travaillent à améliorer les techniques de lutte intégrée en agriculture en préservant les rendements. Leurs prévisions alertent les pouvoirs publics sur un besoin de proportionnalité des moyens. En effet, s'ils estiment les objectifs fixés par Bruxelles pour 2023 atteignables, en s'appuyant sur la prévention, le suivi et des mesures de maîtrise des ennemis des cultures adaptées, les chercheurs exhortent les décideurs à fixer les objectifs sans imposer une liste de moyens trop restreinte pour les atteindre.

[*pour en savoir plus...*](#)

D'autres chercheurs de la même université étudient des solutions pour rendre l'Union européenne moins dépendante des protéines végétales importées (soja et ses tourteaux...). Diverses possibilités complémentaires sont étudiées (création de variétés de soja adaptées aux conditions européennes, culture d'algues ou de lentilles d'eau à partir d'effluents agricoles pour nourrir le bétail, voire l'homme, amélioration des processus industriels d'extraction des huiles végétales...).

[*pour en savoir plus...*](#)

Le service de recherche agricole américain (USDA-ARS) a lancé un large inventaire des espèces sauvages et des espèces apparentées à celles cultivées. Il s'agit d'aider à la conservation d'espèces susceptibles de fournir des ressources génétiques utiles pour améliorer à l'avenir les espèces cultivées.

[pour en savoir plus...](#)

Le service de recherche en économie de l'USDA (USDA ERS) a publié un rapport sur les PGM aux USA depuis 15 ans. Il montre entre autres choses que l'adoption des PGM tolérantes à des herbicides (PGM TH) et des PGM résistantes à des insectes (PGM *Bt*) n'a, en moyenne, pas conduit à des modifications de rendement significatives ou à une amélioration du gain à l'hectare pour les agriculteurs cultivant des PGM TH. Par contre, les PGM *Bt* permettraient un léger gain économique pour les agriculteurs et auraient permis de moindres applications d'insecticides à l'hectare.

[pour en savoir plus...](#)

Des équipes de recherche belges et françaises travaillent à la mise au point de pesticides produits par des organismes vivants ou en dérivant. Ces produits, comme des lipopeptides, seraient susceptibles à terme de remplacer les molécules de synthèse utilisées actuellement.

[pour en savoir plus...](#)

GRACE (*GMO Risk Assessment and Communication of Evidence*) est un projet de recherche financé par l'Union européenne qui vise à évaluer les bénéfices et les risques sanitaires, environnementaux et socio-économiques des plantes génétiquement modifiées. Le projet s'intéresse également aux différentes méthodes d'évaluation des éventuels risques liés à la consommation de produits issus de PGM. Dans ce contexte, une consultation des parties prenantes est organisée en mai à Bruxelles sur les résultats disponibles et les tests envisageables pour l'évaluation des risques liés à l'alimentation des animaux avec des produits issus de PGM.

[pour en savoir plus...](#)

Solagro est un bureau d'étude à statut associatif. L'étude prospective Aferres2050 qu'il vient de publier tente d'apporter des éléments de réponse à la question de l'utilisation des terres en 2050 en France.

[pour en savoir plus...](#)

Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) a rendu public le premier épisode d'une série sur la «controverse documentée à propos de quelques idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt». Il concerne l'assertion «nous ne pourrions pas nourrir 9,5 milliards de personnes en 2050», et l'un des thèmes développés est le besoin (ou pas) d'OGM pour nourrir le monde. Sans prendre de positions marquées, les auteurs pointent certains bénéfices et certains inconvénients liés à la culture des PGM.

[pour en savoir plus...](#)

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a mis sur pied une procédure pour identifier les risques chimiques émergents dans la chaîne alimentaire. Il est prévu de lancer un appel d'offres pour que la pertinence de cette procédure soit testée en toute indépendance, dans les conditions réelles.

[pour en savoir plus...](#)

Deux des plus gros exportateurs américains de grains ont annoncé refuser de réceptionner les récoltes de maïs GM *Bt* «Agrisure Duracade» de Syngenta. En effet, ce maïs récemment autorisé à la culture aux USA n'est pas encore autorisé à l'importation en Europe et en Chine, et toute découverte d'une présence fortuite dans une cargaison causerait des préjudices commerciaux importants.

[pour en savoir plus...](#)

Le 2,4-D est un herbicide développé dans les années 1940, il est encore utilisé sur les espaces verts, des céréales et des cultures pérennes. Plusieurs ONG ont publié un rapport sur les dangers de cet herbicide et appellent l'Union européenne à rejeter toute demande d'autorisation de commercialisation de PGM modifiées pour résister à cette molécule. En effet, la mise sur le marché de PGM tolérantes au 2,4-D pourrait conduire à une forte augmentation des applications de cette molécule d'ancienne génération sur les cultures concernées. Les éléments ayant conduit à l'inclusion du 2,4-D sur la liste européenne des matières actives herbicides autorisées sont présentés dans le rapport accessible en suivant le second lien ci-dessous.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien...](#)

Un collectif emmené par l'ONG *No patents on seeds* demande que le brevet accordé à Syngenta par l'Office européen des brevets (OEB) en mai 2013, concernant une variété de poivron résistante à des insectes et obtenue par croisement conventionnel, soit annulé. Plus récemment, l'OEB vient encore d'accorder un brevet à H.M.

Clause pour des pastèques issues de méthodes de sélection traditionnelles, et à Monsanto pour des soja classiques.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien...](#)

[et celui-ci...](#)

Le dossier de demande de mise sur le marché d'une pomme génétiquement modifiée pour ne plus brunir une fois coupée suscite beaucoup de débats aux USA, aussi bien sur les OGM en tant que tels que sur leur étiquetage. Cette pomme est potentiellement bien adaptée aux habitudes alimentaires des américains, qui aiment grignoter tout au long de la journée des produits tout prêts et se tournent pour cela vers les fruits et légumes, considérés plus sains que les sucreries.

[pour en savoir plus...](#)

Une fois n'est pas coutume, voici un film d'animation franco-luxembourgeois dans le *Fil d'actualités* ! Tante Hilda, - c'est son titre-, est sorti en salle le 12 février, avec les voix de Sabine Azéma et de Josiane Balasko. Il met en scène la lutte contre les OGM d'une militante écologiste, tante Hilda, qui affronte le «lobby politico-industriel» des biotechnologies pour «sauver l'humanité». Tante Hilda se décline également en une bande dessinée, un livre sur la biodiversité et un roman.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien...](#)

[et celui-ci...](#)

Les liens vers des sites Internet tiers inclus dans ce message sont valides au moment de la rédaction. Néanmoins, nous ne pouvons garantir qu'ils le seront encore au moment de la lecture du *Fil d'actualités*.

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités. *Fil d'actualités* n'est pas une revue de presse, il vise simplement à servir de support d'information en pointant des sujets évoqués dans certains media spécialisés et susceptibles de nourrir les réflexions.

Haut Conseil des biotechnologies, 244 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS
www.hautconseildesbiotechnologies.fr

Pour vous abonner à *Fil d'actualités*, cliquez [ici](#) !

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004,
vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous
pouvez exercer
en nous adressant un [mél.](#)

Cliquez [ici](#) pour ne plus recevoir le *Fil d'actualités*